

Formation Initiale PSE 1 Premiers secours en Equipe de niveau 1

Public concerné

Tout public à partir de 16 ans munie d'une autorisation parentale.

Pré-requis : Aucun

Renseignements pratiques

Durée: 40 heures (1 semaine) en présentiel

Participants: 6 à 18 stagiaires

Attestation : Certificat de compétences PSE1 Actualisation : conseillée tous les 3 ans

Moyens pédagogiques

Matériel: Vidéoprojecteur, défibrillateur, valise pédagogique et mannequins (adulte, enfant, nourrisson), salle spacieuse, chaises...

Intervenant : 1 formateur PSE à jour de sa

formation continue **Evaluation**: Certificative

Validation: Participer à toute la formation, réaliser tous les gestes de secours lors de l'apprentissage et participer au moins une fois comme sauveteur à un cas concret.

Planification

Intra-entreprise : Aux dates que vous souhaitez, dans vos locaux (prévoir une salle spacieuse pour les exercices pratiques) ... Inter-entreprises : Dates consultables sur notre site internet

Renseignements

Coordonnées de l'UDSP 04

N° agrément FNSPF : PSE1-1808 A 14 N° agrément UDSP 04 : 2019-221-012

SIRET: 434 512 76 000019

Code APE: 9499Z - Autre organisation fonctionnant

par adhésion volontaire

Organisme de formation enregistré auprès du Préfet de la Région Provence Alpes de Côte d'Azur sous le numéro 93.04.00735.04.

Objectifs

L'unité d'enseignement « Premiers secours en équipe de niveau 1 » a pour objet de faire acquérir a l'apprenant les capacités nécessaires afin de porter secours, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services publics de secours concernés.

Déroulé pédagogique

Cadre juridique (1h00)

- Rôle et responsabilités du secouriste
- Déroulement chronologique d'une mission de secours

2. Protection et sécurité (1h10)

- Sécurité sur intervention
- Protection collective face à un risque majeur
- Dégagements d'urgence

Hygiène et asepsie (1h25)

- Accident exposition à un risque viral
- Précautions standards risque infectieux
- Précautions particulières risques infectieux

4. <u>Les bilans (3h30)</u>

- Le bilan circonstanciel
 - Le bilan d'urgence vital
- Le bilan complémentaire médical
- Le bilan complémentaire traumatique
- La surveillance d'une victime
- Transmission du bilan

5. Obstruction brutale des voies aériennes par un corps étranger (1h00)

- Obstruction totale des voies aériennes
- Obstruction partielle des voies aériennes

6. <u>Hémorragies (1h30)</u>

- Hémorragie externe
- Hémorragie extériorisée (par la bouche, le nez et l'oreille)
- Hémorragie vaginale
- Section de membre

7. Perte de connaissance (4h30)

- Libération des voies aériennes chez une victime
 - Retrait d'un casque de protection
- Maintien de la tête en position neutre
- Pose d'un collier cervical
- Position latérale de sécurité à un et deux sauveteurs

8. Arrêt cardiaque (2h10)

- Arrêt cardiaque chez l'adulte
- Arrêt cardiaque chez l'enfant ou le nourrisson

9. <u>Détresses (2h15)</u>

- Neurologique
- Respiratoire
- Circulatoire

10. Le relevage (1h00)

11. Atteintes traumatiques (1h30)

- Les plaies
- Les brûlures
- Les fractures, entorses, luxations
- Immobilisation d'un membre

12. Relevage et brancardage (1h00)

Initiation aux techniques de relevages et brancardages

13. Malaise et maladie (1h00)

- Malaise et aggravation de maladie
- Positions d'attente et de transport
- Aide à la prise de médicaments

14. La noyade (1h00)

15. Les situations avec de multiples victimes (1h00))

Mises en situation (16h00)